



## Budget 2001-2003

La préparation du prochain budget québécois, qui couvrira la période actuelle jusqu'au 31 mars 2003, mobilise les énergies des réseaux d'économie sociale ces jours-ci. Lors de la consultation pré-budgétaire tenue vendredi dernier, la ministre des Finances, Pauline Marois, a annoncé d'entrée de jeu les paramètres autour duquel le Budget sera conçu : pas de déficit, on ne touche pas aux budgets de la santé et de l'éducation et l'intervention de l'État devra se faire dans la colonne des immobilisations, des investissements et des dépenses fiscales.

La présidente du Chantier, Nancy Neamtan, a soumis trois éléments à considérer en préparation d'un budget qui veut contrebalancer sans délai la crise que l'on connaît :

- 1- Les baisses d'impôts ne sont pas la panacée; la confiance des consommateurs étant ébranlée, des baisses risquent d'être sans effet sur l'économie tout en grevant la marge de manœuvre des gouvernements.
- 2- Il importe de hausser les revenus des plus pauvres; ces sommes-là sont immédiatement injectées dans l'économie locale.
- 3- L'impact des investissements sur les marchés internes est rapide alors que les stratégies misant sur les exportations prennent 2 à 3 ans à donner des résultats.

Ces éléments de contextualisation posés, nombre de réseaux d'entreprises collectives ont plein de projets qui n'attendent qu'un coup de pouce pour se mettre en branle. Répartis partout sur le territoire du Québec, plusieurs secteurs sont à fort potentiel de développement: tourisme social, habitation communautaire, environnement, services de proximité, communications, cultures émergentes, etc.

Dans le contexte actuel, l'intervention budgétaire eu égard à l'économie sociale, tout en préservant les acquis, devrait s'articuler autour de trois axes :

- 1- Le support aux immobilisations et aux infrastructures collectives.
- 2- L'accès à du capital patient pour assurer la consolidation des entreprises et le développement de leurs activités.
- 3- La mise en place d'un traitement fiscal équitable envers les entreprises à but non lucratif qui ne peuvent pas bénéficier des avantages des crédits d'impôt.

Il faut noter la convergence des messages sur

l'économie sociale de plusieurs autres intervenants au cours de cette journée, notamment l'ACLDQ, l'ARQ, le CCQ et les syndicats. De concert avec ses partenaires sectoriels et territoriaux, le Chantier poursuit au cours des prochains jours les travaux préparatoires au Budget avec le gouvernement du Québec.

## Suivi des sommes supplémentaires - Budget 2001-2002

En juin dernier, le gouvernement a annoncé des investissements supplémentaires pour les entreprises d'économie sociale totalisant un peu plus de 15 M \$. De ces sommes, 4 M \$, récurrents, ont été alloués pour répondre à la demande croissante de services d'aide domestique. Pour consolider les entreprises de ce secteur, 7 M \$ sont aussi disponibles. Un examen approfondi des besoins de chacune des entreprises est en cours et les premiers investissements devraient être effectués d'ici Noël. Enfin, les fonds d'économie sociale dans les CLD ont été enrichis de quelque 4 M \$. Après de longues tergiversations sur les modalités de répartition, une formule a été retenue : tous les CLD reçoivent des fonds supplémentaires, la totalité des fonds dédiée à l'économie sociale est désormais protégée et ces fonds peuvent servir autant au démarrage, à la consolidation qu'au développement des entreprises collectives. Enfin, une enveloppe nationale de 700 000 \$ est constituée pour soutenir des projets d'entreprises qui se retrouvent sur des territoires de CLD aux budgets plus modestes, et qui, tout en investissant dans ces dossiers, ont besoin d'un support supplémentaire pour les soutenir à leur juste valeur. Ces nouvelles sommes devraient être disponibles dans les CLD d'ici deux à trois semaines.

## En tournée à travers le Québec

Au cours des prochaines semaines, les quatre grandes organisations nationales qui soutiennent l'économie sociale (l'ARUC en économie sociale, le CSMO-ÉSAC, le RISQ et le Chantier) entreprennent une tournée qui les conduira dans toutes les régions du Québec. Organisée en concertation avec les CRÉS et les acteurs territoriaux dans la perspective de favoriser la reconnaissance mutuelle de toutes les parties du mouvement, nous irons prendre le pouls, susciter des discussions, imaginer le futur avec les intervenants régionaux et locaux. Info : Marie-Hélène Méthé, 1-888-251-3255, [mariehelene.methe@chantier.qc.ca](mailto:mariehelene.methe@chantier.qc.ca) .

T	514 899-9916
F	514 899-0114
☎	1 888 251-3255
@	ecosoci@chantier.qc.ca